

Madame, Monsieur

La laïcité garantit la paix civile et nous protège depuis plus d'un siècle des divisions communautaires. Au moment où la crise économique frappe lourdement notre pays, elle est, par l'idéal humaniste qu'elle porte, un rempart face aux dérives populistes et à la recherche de boucs émissaires. C'est pour cela qu'elle ne doit pas être, et en aucune façon, instrumentalisée. Aucun républicain ne peut la sacrifier sur l'autel de calculs politiques. À l'inverse, le soutien sans faille des plus hautes autorités de la France, et en premier lieu, celui du chef de l'État doit être apporté à la laïcité qui fonde notre République comme son École.

Lieu de construction de la citoyenneté, de la construction de la liberté de conscience des élèves, d'apprentissage du vivre ensemble, l'École publique a besoin d'un engagement véritable. Elle se fait un honneur d'accueillir, sur tous les territoires et sans distinction, chaque jeune quels que soient son origine culturelle ou géographique, sa condition sociale, son éventuel handicap. L'École de la République doit donc redevenir la priorité des investissements de la Nation. Elle doit aussi être un lieu de construction des apprentissages où la liberté pédagogique des enseignants est respectée. C'est ce que nous attendons du futur président de la République.

La politique de destruction d'emplois budgétaires conduite ces dernières années a considérablement affaibli et fragilisé le service public d'éducation. Dans le même temps, les établissements privés ont été épargnés. Ils auront ainsi échappé à plus de 8 000 suppressions d'emplois. En outre, les encouragements au consumérisme éducatif et à ces structures concurrentes de notre École, parfois même érigées en modèle, n'ont pas cessé. De la loi Carle aux aides accordées aux instituts catholiques dans l'enseignement supérieur, en passant par la déssectorisation ou les exonérations fiscales pour les cours particuliers, les avantages concédés sont été considérables.

Nous vous demandons donc de vous engager à tourner le dos à cette politique de démantèlement de l'École de la République et, dès votre prise de fonction si vous êtes élu :

- De faire abroger la loi Carle ;
- De faire abroger le décret « Vatican-Kouchner » ;
- De faire bénéficier le seul service public d'éducation des créations de postes ;
- De supprimer les exonérations fiscales pour les cours particuliers comme pour les fondations visant à soutenir les investissements des établissements privés ;
- D'engager un débat public sur le financement par les pouvoirs publics des établissements privés.

Nous vous invitons à prendre le parti de l'Enseignement public laïque à tous les niveaux. Lui seul peut tenir la promesse que la République fait aux futures générations pour que, dans leur diversité, les femmes et les hommes de demain puissent vivre harmonieusement dans une Europe et un monde plus solidaire et plus juste.

Laurent Escure, Secrétaire Général du CNAL ((DDEN, FCPE, Ligue de l'Enseignement, SE-Unsa, UNSA Éducation) ;

Jean Michel Lemuet, Président des DDEN ;

Jean-Jacques Hazan, Président de la FCPE ;

Jean-Michel Ducomte, Président de la ligue de l'Enseignement ;

Christian Chevalier, Secrétaire général du SE-UNSA ;

Patrick Gonthier, Secrétaire général de l'UNSA-Éducation ;

Victor Colombani, Président de l'UNL ;

Bernadette Groison, Secrétaire générale de la FSU ;

Emmanuel Zemmour, Président de l'UNEF ;